

<https://www.ouest-france.fr/economie/energie/energie-eolienne/l'attribution-a-edf-de-la-gestion-du-parc-offshore-au-large-du-val-de-saire-satisfait-eolarge-d0c3ab06-cd4d-11ed-b783-b0d243fb57a8>

## L'attribution à EDF de la gestion du parc offshore au large du Val-de-Saire satisfait Eolarge

Depuis le début du projet éolien offshore au large du Val-de-Saire, l'association Eolarge fait partie des débats. Cette dernière se satisfait du choix d'EDF comme gestionnaire, une convention entre les deux parties ayant été signée en amont.



Christiane Tincelin se félicite du choix d'EDF par le ministère de la Transition énergétique pour la gestion du parc offshore Manche 1. Son association avait signé en mai 2022 une convention de partenariat avec EDF. | OUEST-FRANCE

Ouest-FrancePublié le 28/03/2023 à 17h15

Six candidats répondaient à l'appel d'offres lancé auprès des entreprises pour l'attribution du premier **parc éolien offshore de 1 000 MW (centre Manche 1)**, situé au large du Val-de-Saire. La décision a été prise, lundi 27 mars 2023, d'attribuer le projet de parc éolien en mer à Éoliennes en Mer **Manche-Normandie**, société de projet d'EDF Renouvelables et de Maple Power.

Créée lors de l'initiation du projet de parc, l'association Eolarge et sa présidente Christiane Tincelin ont suivi le projet. On a fait en sorte d'être présent dans les débats, pour faire part aux décideurs des inquiétudes.

Aujourd'hui, Eolarge se satisfait de voir EDF avoir été retenu par l'État pour la gestion du premier des deux parcs. C'est un partenaire avec lequel nous avons eu des relations de travail depuis qu'il est candidat. Nous l'avions connu avec les autres candidats quand ils se sont présentés, mais on a travaillé de manière différente avec les autres », assure Christiane Tincelin, qui évoque le fait qu'EDF a fait partie de ceux qui se sont le plus impliqués sur les volontés de l'association.

## Signature d'une convention

Sans avoir le résultat de la décision de l'État, Eolarge et EDF avaient signé une convention en mai 2022. C'est EDF qui nous l'avait proposé, poursuit la présidente, qui évoque la contractualisation de lignes directrices. La volonté a été de s'assurer que si EDF était choisi, on continuerait le dialogue au service du territoire par le biais d'aides financières.

Si la ligne prioritaire concerne l'éducation, le sport est loin d'être délaissé. Ces aides concerneraient le nautisme et le football, des sports qui manquent de finances. Mais aussi d'autres secteurs comme la petite enfance, entre autres. » Des aides qui intégraient le cahier des charges de tous les candidats.

Christiane Tincelin évoque une enveloppe globale pour 30 ans. Les **retombées financières pour le Val-de-Saire et le Cotentin** ne seront pas négligeables. Si le projet est signé, il n'est pas chiffré. Eolarge doit mettre en place un comité de pilotage. EDF nous a contactés pour nous signaler qu'ils allaient bientôt se mettre en rapport avec nous pour finaliser notre convention. La présidente veut maintenant voir comment les deux parties vont travailler ensemble. Les engagements devraient être par tranches de 3 à 5 ans, renouvelables. Les discussions vont se poursuivre avec les candidats du second parc offshore.